

OFFICE DES CAPS

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL DE NOTAIRES

☎ 02 33 10 09 99

📍 33 Route de Flamanville - B.P. 16 50340 LES PIEUX

🌐 www.lespieux-notaires.com



Vous vendez votre maison, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de vous munir des pièces suivantes :

- *Pièces d'identité,*
- *Copie du livret de famille,*
- *Copie du contrat de mariage, contrat de pacs, le cas échéant,*
- *Titres de propriété du bien immobilier vendu,*
- *Un RIB,*
- *Les diagnostics techniques obligatoires (en fonction de l'année de construction de votre maison, tous les diagnostics ne sont pas à fournir) :*
 - *Amiante,*
 - *Plomb,*
 - *Electricité,*
 - *Gaz,*
 - *Diagnostic de Performance Energétique (DPE),*
- *Le contrôle de votre assainissement individuel, le cas échéant.*